



PEP 94
5-7 rue G.Enesco
94000 CRETEIL
Tél. : 01.48.93.61.41
Email : pep94@lespep94.org
Site : www.pep94.org

Association Départementale des Pupilles de
l'Enseignement Public du Val de Marne

Rapport d'activités 2014

Les valeurs PEP

- Le projet associatif PEP 94 2014-2017

Les acteurs

- Le conseil d'administration
- Le personnel

Les actions

- Le service d'aide pédagogique à domicile pour élèves malades ou accidentés

Préambule

L'année 2014 a été une année de consolidation pour l'AD PEP 94

- Engagement sur un rapprochement avec l'AD PEP93 dans la logique du pôle Est qui a préfiguré la création de PEP DECOUVERTES
- Une analyse de situation menée par Mme Serrand
- L'arrivée de nouveaux adhérents
- L'attribution par la FGPEP de parts de CPO nationale

Ce qui l'a permis et s'avère une force

- Le suivi et l'aide de la FGPEP
- La viabilité de PEP DECOUVERTES
- La rentrée financière via des contrats d'assurance via le SAPAD
- Le rapatriement du SAPAD dans nos locaux
- La constitution d'un travail mixte entre les deux AD
- Un protocole de travail commun avec les fiches de projets actés par tous

Les points de vigilance

- Mener à bien le rapatriement du SAPAD et optimiser les frais de gestion
- Permettre un développement du SAPAD, conformément aux besoins des publics et de la politique nationale des PEP
- Le départ d'Adeline Serrand qui pose des problèmes de gestion courante et de suivi des actions
- Assiduité et ponctualité de tous les adhérents membres du CA à l'ensemble des réunions
- Les moyens financiers : peu d'entrées : nous vivons sur nos réserves

L'année 2015 examinera les voies et moyens de l'élaboration d'un projet associatif commun aux AD 94 et 93. Nous aurons à nous interroger sur le recrutement d'un personnel en lien avec le directeur du centre de Portbail de l'AD PEP 93.

Les valeurs PEP

LE PROJET ASSOCIATIF DES PEP 94 2014-2017

Les actions engagées par les PEP 94 se réfèrent au projet de la Fédération Nationale. Dans le cadre ainsi défini au niveau national, elle élabore son propre projet en tenant compte de la spécificité de ce département qui intègre une forte population immigrée (12%) et dans lequel la précarité touche environ 27% des familles.

Le mouvement PEP

Réseau fédéral créé en 1915, les PEP sont composés aujourd'hui de 95 associations départementales, 23 unions régionales, 2 associations territoriales et la fédération générale. La Fédération Générale des Pep est une association reconnue d'utilité publique par décret du 16 août 1919.

Les Pep interviennent au profit d'enfants, adolescents et familles au travers de deux domaines d'activités :

- Education et Loisirs : classes de découverte, vacances, loisirs et séjours en famille pour tous, actions scolaires et périscolaires (centre de loisirs, accompagnement de la scolarité, contrats éducatifs...) politiques éducatives de proximité (crèches multi accueil, réussite scolaire, parentalité...)
- Social et médico-social : actions pour les personnes dites « à besoins spécifiques » : jeunes et adultes en situation de handicap, accompagnement social, médical et professionnel des personnes et scolarisation des élèves malades ou accidentés à domicile avec le dispositif SAPAD

La dimension transversale aux deux domaines d'activité est l'accompagnement à la personne. La finalité de l'ensemble des actions du réseau PEP est :

« Agir pour une émancipation permettant l'accès de toutes et tous à l'ensemble de leurs droits de citoyen ».

Économie sociale et solidaire

Les PEP 94 appartiennent à ce vaste ensemble de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) qui combine engagement social et initiative économique pour mettre l'humain au centre des activités. Les PEP 94 ont la volonté de développer des projets innovants, conciliant intérêt collectif et activité économique, tout en répondant aux besoins de la population et de son territoire. La finalité étant de viser à construire une société plus équitable, préférant la coopération à la concurrence, le partage des richesses à l'enrichissement individuel.

A l'échelle du département, dynamique en la matière, l'Economie Sociale et Solidaire représente 36 000 salariés associatifs, soit 7% de l'emploi dans le Val de Marne, avec plus de 3600 établissements employeurs (associatifs, mutualistes, coopératifs).

Education populaire

Les PEP 94 s'inscrivent naturellement dans un mouvement d'Education Populaire dont ils partagent les valeurs et les finalités. Cela se traduit par la volonté des PEP 94 d'œuvrer à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes. Concourir à la constante transformation de la société, en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir, est un des principes des PEP 94.

Les valeurs

Mouvement d'esprit humaniste et laïque, les PEP 94 prônent toute forme d'inclusion et revendiquent comme une obligation universelle, la reconnaissance des droits des enfants dans le cadre le plus général des droits de l'homme et notamment, un accès à l'éducation, à la culture, à la santé, à la vie sociale, etc.

“LAICITÉ et SOLIDARITÉ” sont les principes fondamentaux du mouvement PEP.

- La laïcité est d'abord l'affirmation que les hommes sont responsables du monde et que chacun doit assumer sa part de cette responsabilité sans s'en remettre à une quelconque force extérieure. La conséquence est que le savoir doit être accessible à tous les hommes, faute de quoi, la responsabilité n'aurait pas de sens. Le mouvement PEP, parce qu'il est laïc, agit pour que tous les enfants et adolescents - et notamment les handicapés et les exclus - puissent recevoir l'éducation indispensable pour être citoyen d'une société laïque.

- La solidarité est l'affirmation que tous les hommes sont égaux en droit, que la société doit tout faire pour qu'ils le soient en fait et qu'en conséquence la collectivité a une responsabilité envers ceux qui sont victimes d'inégalité de droit et de fait.

La solidarité n'est pas la charité du riche au pauvre ou du nanti au démuné, mais la manifestation du lien collectif, dans une dignité et en vue d'un égal accès aux biens communs de l'humanité. Le mouvement PEP est, au sein de l'école publique laïque, l'expression militante de la solidarité du monde scolaire envers les enfants et les adolescents victimes des inégalités de toutes sortes. Il est, a-t-on pu dire, le "service social de la jeunesse scolarisée". Ces deux valeurs sont liées et articulées par la notion d'égalité, égalité de dignité et égalité des droits reconnus ; elles sont donc principes de résistance à toute tentation ou tentative de normalisation ou catégorisation des individus.

ÉGALITÉ

L'égalité n'est pas un but à atteindre mais une position de départ, une condition à partir de laquelle on peut discuter avec l'autre, quel qu'il soit, comme son égal. L'égalité, comme postulat, est une arme de tous les jours pour lutter contre les tendances aux catégorisations et aux cloisonnements sociaux ; elle remet toujours en jeu ce qu'il y a de commun entre les individus si différents soient-ils : l'intelligence et la raison.

Les principes

Les PEP 94 existent parce que, dans le département, des jeunes ont des besoins qui appellent des réponses nouvelles. Ses activités ont vocation à se déployer dans des domaines plus variés car, s'engager dans de multiples actions en faveur de l'enfant, l'aider à grandir harmonieusement, c'est en même temps appréhender la réalité de sa vie familiale et celle de sa vie scolaire.

S'adapter aux évolutions actuelles

Tout en réaffirmant les valeurs de solidarité et de laïcité qui fondent leur mouvement, les PEP 94 ont la volonté de s'adapter à l'évolution du monde actuel afin de mettre en place des dispositifs susceptibles d'apporter une solution aux situations et aux besoins qui apparaissent. Certes, l'École reste l'axe de cohésion de toutes ces activités, mais l'École ne peut pas tout faire. Les PEP 94 défendent une approche éducative plurielle et cohérente, les projets éducatifs territoriaux étant les garants d'une homogénéité des réponses sur les territoires.

La réussite scolaire

Assurer la réussite de tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale et géographique, fait partie des priorités des PEP 94. Pour cela, les activités d'accompagnement éducatif et les

dispositifs adaptés sont autant de pistes à développer en collaboration avec les acteurs éducatifs et territoriaux.

Les PEP 94 attachent un intérêt particulier aux partenariats avec les établissements, les collectivités, les associations et les familles, qui permettent la prise en charge des temps de l'enfant dans sa globalité.

Les PEP 94 ont pour objectif de donner une chance aux enfants ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial ou culturel favorable à la réussite.

L'inclusion de tous

En tenant compte des spécificités de chacun, il convient ainsi de rechercher en permanence la meilleure inclusion éducative et sociale de tous, quel que soit son handicap.

Les PEP 94 affirment leur engagement en faveur de l'accès des enfants ou jeunes atteints de troubles de la santé ou de handicaps à ses services. L'occasion pour tous de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Les PEP 94 s'engagent à ce que les personnes handicapées aient accès au droit commun.

L'ouverture vers la vie locale et départementale

Les PEP 94 ont pour objectif de se positionner auprès des partenaires locaux (Conseil Général, municipalités, secteur associatif, CAF, Education Nationale, etc.) comme un acteur de développement local « gestionnaire de projets éducatifs de proximité ».

L'association est partie intégrante du territoire, tant au niveau local, que départemental. Elle participe, s'informe, collabore à tout ce qui peut permettre de mieux accompagner les enfants et les jeunes.

L'aide aux familles

L'épanouissement de l'enfant passe par celui de sa famille. Les PEP 94 affirment leur volonté de travailler en partenariat avec les familles, bénéficiaires indirectes de nos actions. Impliquer la famille dans les projets est un vecteur de réussite.

Les acteurs

Le conseil d'administration

Le personnel

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de bénévoles uniquement. Il se réunit au moins 4 fois par an pour assurer le bon fonctionnement de l'Association. La gestion quotidienne est confiée aux membres du Bureau.

Composition du Conseil d'administration :

Président : M. Deysson (Principal de collège)

Vice-présidente : Mme Pigrée (ancienne maire adjointe et professeur de lettres retraitée)

Vice-président : M Lemaire (principal de collège retraité)

Secrétaire général : M Bedel (cadre SNCF)

Secrétaire général adjoint : Mme Huleux (conseillère technique à l'Académie de Créteil)

Trésorier : M. Meunier (directeur d'école retraité)

Trésorier adjoint : M. Assogbavi (professeur en lycée)

Le Personnel

Au siège des PEP 94 :

- 1 chargée de mission

A la gestion du SAPAD :

- 1 coordinateur
- 1 gestionnaire administratif

Plus de 200 enseignants volontaires pour le service d'aide pédagogique à domicile pour les élèves malades ou accidentés.

Les actions

Le Service d'Aide Pédagogique à Domicile pour Elèves Malades ou Accidentés

SAPAD

Ce service est mis en place depuis le 1er janvier 2001 et poursuit son action. Il permet d'assurer pour les familles bénéficiaires, sans aucun frais supplémentaire, un enseignement au domicile de l'enfant dès les premiers jours de son absence. Cet enseignement est assuré par des enseignants volontaires en activité.

L'objectif affirmé est de réagir très rapidement, auprès d'enfants qui voient leur scolarité interrompue pour des raisons médicales ou accidentelles. Délai de mise en place, 2 à 5 jours après acceptation du dossier.

Procédure à suivre par les familles :

- Faire une demande auprès de l'assurance
- Mission donnée par les Mutuelles aux PEP 94
- Prise de contact des PEP 94 avec la famille
- Prise de contact des PEP 94 avec l'établissement et les enseignants de l'élève
- Définition de l'action avec les partenaires : Chef d'établissement, CPE, Enseignants de l'élève ou Enseignants volontaires, Parents

Le délai de mise en place est de 2 à 5 jours après acceptation de la mutuelle.

Depuis 2003, la gestion du service académique du Val de Marne est confiée aux PEP94. Ce service se développe rapidement.

Années	Nombre d'enfants pris en charge	Heures effectives
2013-2014	178	4 119
2014-2015	153	4197

Tableau 1 : Nombre d'enfants pris en charge par le SAPAD

	Nombre d'enfants pris en charge
1^{er} degré	30
2nd degré	123
TOTAL	153

Répartition des élèves en 1^{er} et 2nd degré

	Nombre d'enfants pris en charge
Collèges/SEGPA/ EREA	53
LYCEES	58
Etablissements privés	9
Absence de rattachement à un établissement	3
TOTAL	123

Répartition des élèves dans les établissements du 2nd degré

	Nombre d'enseignants missionnés	Nombre d'enseignants ayant accompli la mission
1er degré	40	39
1er degré privé	3	3
Total 1er degré	43	42
2nd degré	269	182
2nd degré privé	19	17
Total 2nd degré	288	199
TOTAL GENERAL	331	241

Tableau 2 : Nombre d'enseignants missionnés

	Dotations	Nombre d'heures engagées	Nombre d'heures effectives
Premier degré	1 000	1 641	870
Second degré	2 400	5 045	2 351
TOTAL GENERAL	3 400	6 686	3 221

Tableau 3 : Nombre d'heures d'enseignements